FRIGIDAIRE

Electrolux Home Products, Inc.

Informations sur la garantie Frigidaire- États-Unis, Porto Rico et Canada

Révisé le 24/02/2024

Centre de buanderie Frigidaire

Pendant un an à compter de votre date de livraison, Electrolux paiera tous les coûts relatifs à la réparation ou au remplacement de toute pièce de cet appareil qui s'avère défectueuse pour ce qui est du matériel ou de la fabrication lorsque cet appareil est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions fournies.

Durée de la garantie

Toutes les pièces : un an, y compris la main-d'oeuvre. Votre électroménager est de surcroît couvert par une garantie limitée de 1 an uniquement pour les pièces. Pendant 2e année suivant la date d'achat, Electrolux s'engage à rembourser tous les coûts de réparation ou de remplacement de pièces de votre électroménager comportant des défauts de main-d'oeuvre ou de matériaux lorsqu'il est correctement installé, entretenu et utilisé conformément aux instructions du fabricant ciincluses.

Intérieur de la cuve de lavage (laveuse) : durée de vie du produit (main-d'oeuvre non comprise)

Moteur d'entraînement de la cuve (laveuse), défauts non esthétiques : 10 ans (main-d'oeuvre non comprise) labor)

Exclusions

Cette garantie ne couvre pas ce qui suit:

- 1. Les produits dont le numéro de série original a été effacé, modifié ou ne peut être aisément déterminé.
- 2. Un produit transféré de son propriétaire original vers une tierce partie ou qui a été expédié hors des É.-U. ou du Canada.
- 3. Rouille à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil.
- 4. Les produits achetés « comme tels » ne sont pas couverts par la garantie.
- 5. Les produits utilisés dans un environnement commercial.
- 6. Les appels de service qui pour une raison ou l'autre N'IMPLIQUENT PAS une défaillance technique ou un défaut de matériel, de main-d'oeuvre ou de fabrication ou des électroménagers qui ne font pas l'objet d'un usage domestique ou qui ne sont pas utilisés conformément aux directives fournies.
- 7. Les appels de service pour corriger l'installation de votre électroménager ou pour vous apprendre comment vous servir de votre appareil.
- 8. Les frais encourus pour rendre l'appareil accessible pour une réparation, p. ex., enlever des garnitures, les armoires, les étagères, etc. qui ne faisaient pas partie de l'appareil lorsqu'il a quitté l'usine.
- 9. Les appels de service pour réparer ou remplacer des ampoules, des filtres à air, filtres à eau, d'autres composants ou des boutons, poignées ou autres pièces esthétiques.
- 10. Les frais de cueillette et de livraison; votre appareil est conçu pour être réparé à domicile.
- Les frais supplémentaires, y compris, sans toutefois s'y limiter, le service après les heures de travail, de fin de semaine ou lors d'un jour férié, les péages, les frais de service de traversier ou les frais pour les appels de service dans des régions éloignées, y compris l'état de l'Alaska.
- 12. Les dommages causés au fini de l'électroménager ou au domicile lors du transport ou de l'installation, y compris, mais sans s'y limiter, aux planchers, armoires, murs, etc.
- 13. Les dommages causés par : des réparations effectuées par des techniciens non autorisés; l'utilisation de pièces autres que les pièces Electrolux ou les pièces obtenues chez un réparateur autorisé; ou en raison de phénomènes extérieurs comme l'abus, mauvais usage, un bloc d'alimentation inadéquat, les accidents, incendies, ou les cas de force majeure.

Exemples de centres de blanchisserie





AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ SUR LES GARANTIES IMPLICITES; LIMITATIONS DES RECOURS L'UNIQUE RECOURS

DU CLIENT EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DU PRODUIT COMME DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT. LES DEMANDES BASÉES SUR DES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT LIMITÉES À AU MOINS UN AN OU À LA PÉRIODE LA PLUS COURTE PERMISE PAR LA LOI. ELECTROLUX NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS NI DES DOMMAGES MATÉRIELS ET DES DÉPENSES IMPRÉVUES RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE ÉCRITE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS DE RESTRICTION OU D'EXEMPTION SUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS OU DE RESTRICTION SUR LES GARANTIES IMPLICITES. DANS CE CAS, CES RESTRICTIONS OU EXEMPTIONS POURRAIENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. CETTE GARANTIE ÉCRITE VOUS PROCURE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. IL SE PEUT QUE VOUS AYEZ D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON L'ÉTAT OU LA PROVINCE.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE RÉPARATION

Conservez votre reçu, votre bon de livraison ou une autre preuve valide de paiement pour établir la période de la garantie dans le cas où vous devriez faire appel aux services d'un technicien autorisé. Si une réparation doit être effectuée, veuillez obtenir et conserver tous les reçus. Le service auquel vous avez recours en vertu de cette garantie doit être obtenu en communiquant avec Electrolux à l'adresse ou aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous.

Cette garantie n'est valide qu'aux États-Unis et au Canada. Aux États-Unis, votre appareil est garanti par Electrolux Major Appliances North America, une division de Electrolux Home Products, Inc. Au Canada, votre appareil est garanti par Electrolux Canada Corp. Personne n'est autorisé à modifi er ou à ajouter aux obligations contenues dans cette garantie. Les obligations de cette garantie concernant la réparation et les pièces doivent être remplies par Electrolux ou par une compagnie de réparation autorisée. Les caractéristiques et spécifi cations décrites ou illustrées peuvent être modifi ées sans préavis.

USA & Puerto Rico 1-800-374-4432 Electrolux Home Products, Inc. 10200 David Taylor Drive Charlotte, NC 28262



Canada 1-800-265-8352 Electrolux Canada Corp. 5855 Terry Fox Way Mississauga, Ontario Canada L5V3E4